



Conseil Municipal du lundi 22 mai 2023

Relevé de décisions - Affiché

L'an deux-mille-vingt-trois, le lundi vingt-deux mai à 17 heures et 30 minutes, sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel LANTELME, se sont réunis dans la Salle du Conseil, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Allos dûment convoqués le 16 mai 2023.

Présent(s) :

1. Michel LANTELME
2. Stéphane PELLISSIER
3. Marc ELDIN
4. Philippe BIANCO
5. Jean-Marc MICHEL
6. Stéphanie LAMBERT
7. Sylvain BARBOTIN
8. Danielle GUIRAND
9. Sylvie MICHEL-LEYDET
10. Emmanuel CONSIDERE

Procurator(s) :

1. Kévin BERNARDI donne pouvoir à Philippe BIANCO
2. Maxime LANTELME donne pouvoir à Sylvain BARBOTIN
3. Serge ZORGNOTTI donne pouvoir à Michel LANTELME

Secrétaire de séance : Stéphane PELLISSIER

Le quorum étant atteint, l'assemblée a pu valablement délibérer.

Monsieur le Maire ouvre la séance par l'appel des élus et précise les donneurs de pouvoirs.

Par ailleurs, Monsieur le Maire interroge l'assemblée délibérant sur la réception et la validation du compte-rendu du précédent Conseil Municipal du mercredi 12 avril 2023. Après lecture des points inscrits à l'ordre du jour de ce dernier conseil, l'ensemble des élus en approuve le compte-rendu.

1 – FINANCES

1.1 Tarifs des produits de la régie de recettes des droits de stationnement au parking du Laus (route d'accès au lac d'Allos) pour la saison d'été 2023

⇒ Décision votée à l'unanimité

1.2 Tarifs des produits de la régie de recettes du cinéma d l'Aiguille de la Foux à compter du 1^{er} Juillet 2023

⇒ Décision votée à l'unanimité

1.3 Adhésion à l'association LES ECRANS DU SUD pour le cinéma de l'Aiguille de la Foux

⇒ Décision votée à l'unanimité

1.4 Souscription d'un contrat de prêt de 260 000 € pour financement des investissements de l'année 2023 pour l'opération de travaux d'aménagement du bike park sur le site du Seignus.

⇒ Décision votée à l'unanimité

1.5 Souscription d'un contrat de prêt de 882 000 € pour financement des investissements de l'année 2023 pour l'opération de travaux d'aménagement de la zone de baignade de la base de loisirs d'Allos.

⇒ Décision votée à l'unanimité

1.6 Mise en place du prélèvement automatique pour les produits des locations d'immeubles de la commune.

⇒ Décision votée à l'unanimité

2 - JURIDIQUE

2.1 Convention de prestations de service avec le SMVA - Course VTT Val d'Allos Tribe 10000

⇒ Décision votée à l'unanimité

2.2 VTT Bike park - Convention de partenariat

⇒ Décision votée à l'unanimité

2.3 Remplacement du membre suppléant à la Commission Locale d'Évaluation des Charges transférées (CLECT)

⇒ Décision votée à l'unanimité (Philippe BIANCO remplace Alain ROTTINO comme membre suppléant)

2.4 Transfert à la Communauté de communes Alpes Provence Verdon de la compétence « Eau et assainissement »

⇒ Décision votée à l'unanimité

2.5 Accord de principe sur financement d'un nouveau Centre de Secours d'Allos

⇒ Décision votée à l'unanimité

2.6 Convention de prestations de services entre la commune et l'office de tourisme du Val d'Allos

⇒ Décision votée à l'unanimité

3 – RESSOURCES HUMAINES

3.1 Approbation des lignes directrices de gestion

⇒ Décision votée à l'unanimité

3.2 Approbation de la réorganisation des services de la collectivité – Nouvel Organigramme

⇒ Décision votée à l'unanimité

3.3 Approbation du règlement de gestion et d'organisation du temps de travail

⇒ Décision votée à l'unanimité

3.4 Mise à disposition de personnel Responsable du Parc de loisirs et du Responsable du Parking du Laus pour l'EPIC Office de Tourisme

⇒ Décision votée à l'unanimité

Délibération sur table :

Schéma directeur Patrimonial – Demande de subvention – Région Sud

⇒ Décision votée à l'unanimité

**Le prochain Conseil Municipal est fixé au
Lundi 3 juillet 2023
En salle du Conseil**